***Règlement intérieur des bénévoles***

***Association : Les Amis du Graoux***

***Adresse : Belin-Béliet***

***1. Respect des animaux***

- Les animaux recueillis à l'association ont souvent un passé difficile. Il est donc impératif de les traiter avec bienveillance et patience.

- Ne jamais crier, courir ou effectuer des gestes brusques à proximité des animaux.

- Respecter les consignes données pour l'approche et la manipulation des animaux, en particulier des équins.

***2. Comportement général***

- Un comportement respectueux envers les autres bénévoles, le personnel, et les visiteurs est attendu à tout moment.

- Toute forme d'agression, de manque de respect ou d'intolérance ne sera pas tolérée.

***3. Utilisation des téléphones***

- Les téléphones portables ne doivent pas être utilisés pendant les heures de bénévolat. Ils doivent être laissés dans les sacs et consultés uniquement pendant les pauses.

***4. Tenue vestimentaire***

- Il est recommandé de porter une tenue adaptée au travail en extérieur et au contact des animaux : vêtements confortables et résistants, bottes ou chaussures fermées.

- Le port de bijoux et d’accessoires susceptibles d'être arrachés par les animaux est déconseillé.

***5. Hygiène et sécurité***

- Se laver les mains avant et après tout contact avec les animaux et après chaque pause.

- Ne pas nourrir les animaux sans l'autorisation du personnel responsable.

- Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour éviter tout accident.

***6. Horaires et ponctualité***

- Les bénévoles doivent respecter les horaires convenus avec l'association. En cas d'empêchement ou de retard, il est demandé de prévenir au plus tôt.

***7. Utilisation et rangement du matériel***

- Lorsque du matériel de jardin est utilisé (outils, brouettes, etc.), il doit être nettoyé après usage et rangé à sa place de manière correcte et ordonnée.

- De même, pour le matériel lié aux chevaux et aux ânes (tapis de selles, licols, brosses, etc.), il est impératif de ranger les équipements à leur place après utilisation, dans le respect des consignes données.

***8. Espaces dédiés***

- Les bénévoles peuvent apporter leur repas et manger dans l’espace réservé à cet effet. L'espace doit être maintenu propre après chaque utilisation.

- Il est interdit de fumer à proximité des animaux et dans les espaces communs.

***9. Engagement et responsabilité***

- Chaque bénévole s'engage à respecter le règlement et à suivre les instructions données par les responsables de l'association.

- Toute violation de ce règlement peut entraîner un rappel à l'ordre, voire l'exclusion de l'association en cas de récidive.

***10. Présence auprès des animaux***

- Les bénévoles ne doivent pas laisser les animaux sans surveillance lorsqu'ils les sortent ou travaillent avec eux. Assurez-vous qu'un membre du personnel ou un autre bénévole soit toujours présent en cas de besoin.

- Si un animal présente un comportement inhabituel ou semble malade, il est important de le signaler immédiatement à un responsable.

***11. Utilisation des infrastructures***

- Les espaces de travail (écuries, enclos, grange) doivent être laissés propres après chaque intervention. Les portes et barrières doivent être correctement fermées après passage pour éviter toute fuite des animaux.

- Toute casse ou dysfonctionnement de matériel doit être signalé rapidement afin qu’il puisse être réparé ou remplacé.

***12. Respect de l'environnement***

- L'association s'engage dans une démarche écologique. Les bénévoles doivent veiller à économiser l'eau et l'électricité, et à trier les déchets selon les consignes données (compost, recyclage, etc.).

***13. Formation et supervision***

- Les nouveaux bénévoles recevront une formation sur les tâches à effectuer et les règles de sécurité à respecter. Ils devront travailler sous la supervision d'un membre plus expérimenté jusqu'à ce qu'ils soient autonomes.

***14. Confidentialité et image de l'association***

- Les bénévoles doivent respecter la confidentialité des informations internes à l'association et ne pas partager de photos ou vidéos des animaux ou du lieu sans l'autorisation des responsables. Toute communication extérieure doit passer par les canaux officiels de l'association.

***15. Gestion des urgences***

- En cas d’urgence (blessure d’un animal, accident d’un bénévole, etc.), il est impératif de prévenir immédiatement un responsable. Un protocole de gestion des urgences sera expliqué à tous les bénévoles lors de leur arrivée.

- Les bénévoles doivent se familiariser avec l'emplacement des trousses de premiers secours et des contacts d'urgence.

***16. Assurance et responsabilité***

- Chaque bénévole doit s'assurer d'avoir une couverture d'assurance responsabilité civile. L'association décline toute responsabilité en cas de manquement à cette obligation.

***17. Travail en équipe***

- Les tâches doivent être réparties de manière équitable entre les bénévoles. Le travail en équipe est encouragé pour favoriser la cohésion et l'efficacité.

- En cas de désaccord ou de problème entre bénévoles, il est recommandé de s’adresser à un responsable pour résoudre la situation de manière constructive.

***18. Participation aux événements***

- Les bénévoles sont encouragés à participer aux événements organisés par l’association (portes ouvertes, collectes de fonds, etc.), sous réserve de disponibilité. Leur aide est précieuse pour la réussite de ces événements.

***19. Mise à jour du règlement***

- Le règlement peut être modifié en fonction des besoins de l'association. Toute modification sera communiquée aux bénévoles, qui devront en prendre connaissance et s'y conformer.

***Remerciements aux bénévoles***

Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude à chacun d'entre vous. Votre présence et votre engagement sont essentiels au bien-être des animaux que nous recueillons et à la vie de notre association. Grâce à votre dévouement, nous pouvons offrir une seconde chance à ces animaux qui ont tant besoin de soins et d'affection.

Votre aide précieuse, que ce soit pour les soins, l’entretien ou l’organisation des événements, contribue chaque jour à améliorer leur quotidien. Nous sommes profondément reconnaissants de pouvoir compter sur des personnes aussi passionnées et bienveillantes que vous. Ensemble, nous faisons une réelle différence.

Merci d’être là pour nous et pour eux.